

2) **Visite officielle de travail à Berne de Son Excellence l'Honorable Gareth John EVANS, Sénateur, Ministre des affaires étrangères d'Australie, le 22 septembre 1993**

Il s'est agi de la première visite d'un ministre des affaires étrangères dans l'histoire des relations bilatérales. Après la fermeture de son ambassade à Berne au début de cette année, l'Australie attache du prix à maintenir la qualité des relations bilatérales, excellente, en compensant dans la mesure du possible cette fermeture par des contacts plus fréquents entre les deux pays. M. Evans a invité le Chef du Département à se rendre également en Australie.

M. Evans, après un entretien avec le Secrétaire d'Etat Franz Blankart consacré aux relations économiques bilatérales et à l'Uruguay Round, s'est d'abord entretenu en tête-à-tête avec le Conseiller fédéral Flavio Cotti. Les entretiens se sont poursuivis en présence des deux délégations, puis lors du dîner.

Des **convergences de vues** sont apparues dans les domaines suivants:

- opérations de maintien de la paix des Nations Unies (l'Australie et la Suisse comptent se retirer de l'opération MINURSO respectivement en mars et juin 1994; effort fort méritoire de l'Australie au Cambodge, où la participation de la Suisse a été plus modeste);
- nécessité d'une meilleure coordination de toutes les activités d'aide humanitaire (M. Evans proposant la création d'une nouvelle agence des Nations Unies à cet effet, dont le chef devrait avoir un rang se situant sitôt après le Secrétaire général);
- volonté de Canberra de mieux intégrer l'Australie dans la région Asie-Pacifique et efforts de Berne pour mieux intégrer la Suisse en Europe, notamment en matière politique;
- chances offertes aux Etats petits et moyens lorsque les grands se neutralisent (rôle joué respectivement par la Suisse et l'Australie dans la CSCE et dans la région Asie-Pacifique).

Il est donc apparu qu'il serait intéressant à l'avenir d'étudier les possibilités d'action commune des deux pays dans le domaine politique, où il s'agit d'être créatif.

Certaines **affaires bilatérales** sont en bonne voie de règlement (bourses, accord d'entraide judiciaire), alors que la conclusion d'un accord de sécurité sociale, demandée par l'Australie, n'est pas pour demain. Il a aussi été question, de façon prometteuse, des **candidatures** de la Suisse et de l'Australie respectivement au Conseil exécutif de l'UNESCO et au poste de directeur général de la FAO, ainsi que, bien entendu, de la candidature de Sydney aux Jeux olympiques de l'an 2'000, que cette ville s'est vu attribuer le lendemain.

Les **droits de l'homme** ont également été abordés, en particulier la politique australienne à l'égard des aborigènes, en faveur desquels Canberra fait de grands efforts. La volonté des autorités australiennes de parvenir à une meilleure intégration du pays dans la région Asie-Pacifique ne signifie pas que l'Australie ait changé de politique en matière de droits de l'homme. Elle suit les mêmes objectifs qu'autrefois à ce sujet, mais dit les choses autrement.

La région **Asie-Pacifique**, Etats-Unis inclus, représente environ 50 % du produit national brut mondial et 40 % du commerce international. Il est essentiel pour l'Australie de ne pas se couper économiquement des Etats-Unis. Une réussite de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation), une création australienne, ne signifierait nullement l'apparition d'un immense bloc commercial, mais représenterait bien plutôt une contribution supplémentaire à un système commercial ouvert, donc tout à fait dans l'esprit du GATT, ainsi qu'un contre-poids aux blocs économiques qui se développent en Asie de l'Est, en Amérique et en Europe.



L'Australie pousse aussi les Etats de l'Asie-Pacifique à mener un dialogue en matière de **sécurité**, dans les trois domaines suivants: non-prolifération, transparence et mesures de confiance, diplomatie préventive. Elle s'efforce de développer le sens d'appartenance à une communauté de ces pays, situés pourtant dans une région fort diverse. Celle-ci n'essaie pas encore de jouer un rôle en tant que telle au sein de la communauté internationale.

Le potentiel de développement des pays de l'**ASEAN** est encore considérable, et il convient d'être optimiste quant à l'avenir de la **Chine** en raison de son rapide développement économique et du renouvellement des hommes au pouvoir. La Chine ne risque guère de se désintégrer, malgré le rythme de développement économique fort différent de ses régions.